

MUSIQUES ACTUELLES

Alias arrive en renfort du festival Beaugregard

Après trois premières éditions organisées par l'association ADMH, le Festival de Beaugregard, à Hérouville-Saint-Clair dans le Calvados (du 1^{er} au 3 juillet), sera désormais géré pour partie par la société Myster Black Productions, créée mi-avril. Paul Langeois, directeur, programmeur et administrateur de la salle de musiques actuelles le Big Band Café, mais aussi du festival d'Hérouville, explique : «*La mission première de ADMH est de gérer la salle. La création de Beaugregard en 2009 a multiplié notre chiffre d'affaires par 7 ou 8. La création de cette société permet de garantir aux collectivités publiques qu'elles ne subventionnent que le Big Band Café et pas le festival. Elle évite aussi le risque que le festival ne mette en péril la salle.*» En 2011, il a accueilli près de 50 000 festivaliers pour 30 concerts en trois jours et un budget qui a presque triplé depuis 2009. Les trois premières éditions du Festival de Beaugregard ont cumulé un déficit de 40 000 euros, qui sera épongé par l'arrivée du tourneur Alias à hauteur de 25% du capital de la société Myster Black Productions, à parité



ANTHONY CECARELLI

avec Claire Lesaulnier, régisseuse, Paul Langeois et Patrick Simon, créateurs de la manifestation. Le Festival de Beaugregard est organisé par les neuf salariés du Big Band Café et deux personnes d'Alias. Avec cette nouvelle organisation, la manifestation entend se pérenniser et embaucher un ou deux permanents à plein temps. Alias est déjà le partenaire financier des festivals des Inrockuptibles, Garorock, des Déferlantes d'Argelès et de Musilac. Dans ce dernier, dix groupes sur la trentaine

programmés sont issus du catalogue Alias. Ces investissements dans les festivals lui servent-ils à placer ses artistes ? Dominique Revert, cogérant d'Alias, répond : «*Nous n'étions que programmeurs sur les premières éditions de Beaugregard, nous serons désormais coproducteurs. Notre collaboration a permis dès la première année de programmer quelques têtes d'affiche, mais les artistes Alias restent peu nombreux à jouer au festival, sinon nous nous mettrions à dos les autres tourneurs.*» | NICOLAS DAMBRE

Le festival en chiffres

Capacité : 30 000 festivaliers/jours
 Nombre de concerts : 30
 Budget 2012 : 2,4 M€
 Budget 2009 : 9 M€
 Fréquentation 2011 : 50 000 festivaliers
 Tarifs : 95 €/3jours, 45 €/j

Concerts : les cachets sont stables

ENQUÊTE CNV. Pour deux concerts sur trois, les lieux de musiques actuelles établissent des contrats de cession avec les artistes qu'ils accueillent, selon une étude du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) menée auprès de 104 lieux sur 5 484 contrats artistiques (chiffres 2010). Cependant, les lieux de moins de 300 places utilisent davantage de contrats d'engagement (plus d'un tiers des contrats). Les petits lieux pratiquent des coréalizations pour un quart de leurs contrats. Le coût médian de tous ces contrats est de 543 euros pour un contrat d'engagement et de 1 500 euros pour un contrat de cession. Ces chiffres sont restés stables entre 2009 et 2010, alors que

le prix moyen des contrats de coréalisation a augmenté de 19%, à 2 089 euros. Globalement, les coûts artistiques restent constants. Lors d'une présentation de l'étude au Printemps de Bourges, François Delaunay, codirecteur du Chabada à Angers (49), réagissait : «*L'explosion des cachets n'a pas eu lieu, hormis avec quelques stars. Cette étude met fin aux fantasmes.*» Une observation qui ne manquera pas de faire débat. De son côté, Marc Slyper, secrétaire général du SNAM - CGT (Syndicat national des artistes musiciens de France), dénonçait «*l'utilisation abusive des contrats de cession, qui obligent les artistes à créer une structure pour pouvoir être engagés pour un concert.*» |

CONCERTS : DROITS D'AUTEUR EN HAUSSE.

Les droits d'auteurs Sacem générés par le spectacle vivant ont progressé de 1,9% en 2011, après un recul de 4% l'année précédente. Ils se situent à 76,9 millions d'euros, contre 75,5 M€ en 2010, mais ils n'ont toujours pas retrouvé leur niveau de 2009 (78,5 M€). Les droits issus des tournées (34% des droits du spectacle vivant) sont en recul pour la deuxième année consécutive. Ces chiffres étaient présentés lors du dernier Printemps de Bourges.

FESTIVALS : 12 M€ DE DROITS.

Les droits d'auteurs issus des festivals seront désormais étudiés par la Sacem. Les 841 festivals pris en compte représentent 12 millions de droits sur un total de 76,9 M€, soit 15 % des droits issus du spectacle vivant.

Jeu de marques dans les festivals

MÉCENAT. La table ronde Sacem sur les festivals, au Printemps de Bourges, a offert un échange sur les relations avec les marques. Le Printemps a fait appel à des partenaires privés «*qui ont une vraie volonté de s'associer au festival*», remarquait Fernando Ladeiro-Marquès, directeur de la communication de la manifestation dont le nom est associé au Crédit mutuel. Les partenariats locaux au sein du club Printemps de Bourges Entreprises ont progressé de 40% en valeur. Le festival des Vieilles Charrues

s'est doté d'une charte des partenariats qui définit ce qui est accepté ou pas. Mais avec souplesse, nuance Jérôme Trehorel, responsable communication, partenariats et mécénat : «*Elle évolue d'année en année. Les cachets des artistes augmentent, la capacité du lieu et le prix du billet ne peuvent pas croître indéfiniment, d'où l'importance des partenariats privés.*» David Joly, responsable SFR Jeunes Talents Music, mettait l'accent sur le développement artistique effectué par sa marque. | N. D.

PROGRAMMATIONS : TÊTES D'AFFICHE RÉCURRENTES.

Le site Internet Sourdoreille.net s'est livré à un décompte des programmations de 120 festivals français se déroulant au printemps et en été 2012. Il en ressort une forte tendance à programmer les mêmes artistes français dans les festivals. Le groupe Zebda arrive en tête, présent dans 36 festivals, suivi de Shaka Ponk, Orelsan, 1995, Skip the Use et C2C.